

ZONE GRISE Les informations cachées, souvent issues de sources informelles, sont stratégiques pour les entreprises. Mais aussi en matière de sécurité publique. Eclairage.

Le rôle clé des indics pour la police

DELPHINE WILLEMEN

Qui sont les indics de la police? Comment s'informent les services de renseignement? A l'origine de nombreux fantasmes, les sources d'informations grises ont été passées à la loupe, hier à Neuchâtel, à l'occasion de la 11e Journée franco-suisse en intelligence économique et veille stratégique organisée à la Haute Ecole de gestion Arc. Si le colloque était surtout orienté vers l'économie, l'ancien commandant de la Police neuchâteloise, André Duvillard, s'est exprimé sur l'importance des informations cachées pour la sécurité publique. Depuis 2012, il porte la casquette de délégué de la Confédération et des cantons au Réseau national de sécurité.

«Le monde n'est pas noir et blanc!», a souligné André Duvillard devant la cinquantaine de représentants des milieux économiques, académiques et étatiques réunis à Neuchâtel. Pour les pouvoirs publics, le tout est de trouver un savant équilibre entre respect de la liberté individuelle et intérêts de l'Etat.

«Des montants modestes»

Le spécialiste de la sécurité a illustré son propos par deux exemples parlants: les informateurs de la police et les écoutes téléphoniques. Les «indics», «balances» et autres «cousins» ne sont pas un mythe. Ces personnes qui fournissent des informations à la police contre rémunération «existent dans toutes les polices du monde» et continuent à jouer un rôle important. «Mais il ne faut

L'INFORMATION GRISE, C'EST QUOI AU JUSTE?

Il y a l'information dite blanche, accessible à tous, et l'information noire, secrète et interdite. Entre les deux existent des sources d'information grises, difficiles d'accès parce qu'elles sont cachées ou issues de sources informelles. Leur acquisition «n'est en principe pas illégale mais souvent peu éthique». Spécialiste des outils de veille et de recherche sur internet, Frédéric Martinet explique que ces informations ont une forte valeur ajoutée, en particulier pour les entreprises. Pour mettre la main dessus, des sociétés profitent de failles informatiques, de réseaux mal sécurisés ou de failles humaines. Certains ont recours à des moyens peu glorieux: faire couler le champagne à flot ou proposer des entretiens d'embauche fictifs à des employés de la concurrence. ◉



L'Express, L'Impartial, 13 juin 2014

Si le rôle des indics est ambigu, il reste central dans l'activité policière. KEYSTONE

pas fantasmer, c'est une activité réglée par la loi et transparente», précise l'ex-commandant. Confidentialité oblige, André Duvillard n'a pas indiqué combien de ces personnes collaboraient avec la Police neuchâteloise. Actuellement, le domaine de prédilection des indics est le trafic de stupéfiants. Le plus souvent, ces personnes sont dans l'illégalité. Mais ce sont en général elles qui s'annoncent à la police pour lui livrer des informations.

Quelles sont leurs motivations? «C'est difficile à dire», note André Duvillard. «Parfois, c'est pour se venger.» En parlant, les informateurs n'ont droit à aucune remise de peine s'ils ont commis des actes punissables. Mais ils touchent de l'argent. «Des montants modestes.» Pour éviter que de l'argent public profite à des activités répréhensibles, la police peut trouver des arrangements, en leur payant par exemple des loyers de retard plutôt qu'en les payant cash. «Quand j'étais commandant de la police, j'avais la responsabilité de valider chaque rémunération», souligne André Duvillard.

Si cette façon d'obtenir des informations peut paraître immorale, elle offre souvent des informations «de bonne qualité», utiles aux enquêtes. D'où leur rôle clé dans l'activité policière. Mais un encadrement strict s'impose. «Les procédés sont transparents, pour éviter qu'un po-

licier travaille seul dans son coin» ou bascule dans l'illégalité, agüché par la corruption.

Quant aux activités de renseignement, André Duvillard a expliqué hier que la Suisse restait très prudente avec les données personnelles. «On n'abuse pas des écoutes téléphoniques.» Il resterait un traumatisme après l'affaire

des fiches qui avait éclaté dans les années 1980, révélant l'existence d'au moins 700 000 fiches personnelles sur des citoyens. Comparé à l'accès à l'information facilité qui prévaut de nos jours, cet épisode a un accent désuet. «Dans le contexte d'aujourd'hui, on peut recueillir bien plus d'informations de manière ouverte.» ◉

Contrefaçon horlogère

Les informations grises sont utiles dans la lutte contre la contrefaçon menée par la Fédération de l'industrie horlogère suisse (FH) depuis la fin des années 1960. Le Groupement anti-contrefaçon regroupe 50 marques, rapporte Michel Arnoux, responsable de ce service au sein de la FH. Les chiffres sont vertigineux: la production annuelle de fausses montres suisses est estimée à 33 millions de pièces pour 2013. Il dépasse la production de montres suisses authentiques, qui atteint 29 millions d'unités. Pour remonter les filières, la FH travaille avec des informateurs locaux dans les pays concernés (en Chine dans les trois quarts des cas). «Mais des questions éthiques se posent: faut-il couvrir ces personnes pour qu'elles continuent de nous aider? Nous en sommes là dans le questionnement.» ◉